



Quelle part pour l'anglais dans la Certification pour le Cadre de Référence Des Compétences Numériques ?

publié le 23/04/2020

Descriptif :

Les compétences numériques sont aujourd'hui incontournables dans le parcours scolaire, pour l'insertion professionnelle et dans la vie citoyenne. La mise en place d'un Cadre de Référence des Compétences Numériques permet à l'enseignement de LV en lycée pro d'y jouer un rôle de premier ordre.

Sommaire :

- A. Le contexte
- B. Le principe et la mise en œuvre
- C. Les compétences définies dans le cadre
- D. La certification
- E. La part de l'anglais dans le CRCN
- F. La coordination est portée par une discipline

Les **compétences numériques** sont aujourd'hui incontournables dans le parcours scolaire, pour l'insertion professionnelle et dans la vie citoyenne.

Ces compétences s'acquièrent au cours de formations formelles et informelles, en classe et hors la classe.

Elles sont réaffirmées dans le nouveau référentiel de LV et par la mise en place d'un Cadre de Référence des Compétences Numériques qui sert de référence pour l'évaluation des élèves.

● A. Le contexte

Ce cadre de référence des compétences numériques (CRCN) est valable de l'école primaire à l'université et vise à faciliter la mobilité des élèves, étudiants et professionnels.



► [Cadre de référence des compétences numériques - éduscol](#)

● B. Le principe et la mise en œuvre

Une certification des compétences numériques est alors proposée en fin de cycle 4 au collège et **au cycle terminal du lycée**. Le dispositif est entré en vigueur depuis la rentrée scolaire 2019.

Les établissements scolaires dispensent une formation aux compétences numériques dans les enseignements en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, conformément au cadre de référence des compétences numériques. Cette formation fait l'objet d'une certification du niveau de maîtrise.

Elle est délivrée à tous les élèves et le livret scolaire de l'élève porte la mention de la certification obtenue. Le chef d'établissement organise la passation de cette certification au sein des établissements.

● C. Les compétences définies dans le cadre

Le cadre de référence des compétences numériques définit **5 domaines d'activité** déclinés en **16 compétences numériques** (cliquer sur la vignette)

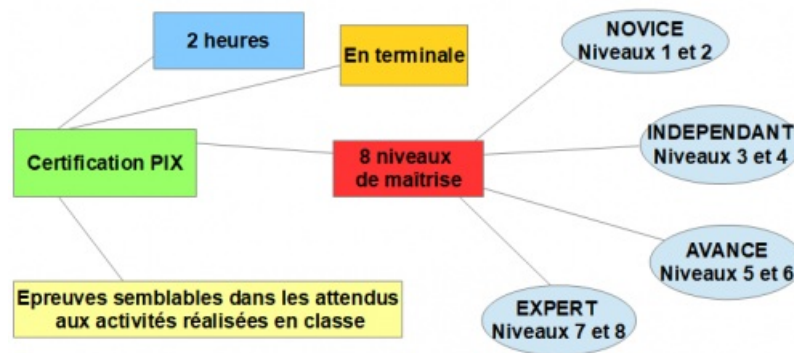
Les compétences sont détaillées dans le document d'accompagnement.



● D. La certification

Vous trouverez ci-dessous le document d'accompagnement :

 **Document d'accompagnement - éduscol** (PDF de 4.2 Mo)
Mise en œuvre du cadre de référence des compétences numériques (CRCN).



● E. La part de l'anglais dans le CRCN

A la lecture des compétences énumérées dans le CRCN, la place de l'anglais dans la **préparation** et la **réussite** à cette certification semble évidente.

Le numérique est au cœur du nouveau référentiel et sa place y est réaffirmée comme "indispensable" à plusieurs titres :

- l'individualisation des parcours et la mise en place de la différenciation.
- l'ouverture culturelle permise.
- le développement de l'autonomie dans les apprentissages par le biais des environnements numériques ENT, plate formes de ressources...)
- la place qu'occupe le numérique à la fois dans les actes de la vie personnelle et de la vie professionnelle.
- le rôle de l'écrit réaffirmé. En ce sens, le numérique offre de nombreuses ressources et possibilités.
- le travail en collaboration, en coopération avec par exemple, les logiciels collaboratifs.
- le facteur de motivation et de valorisation qu'il permet pour nos élèves.
- **le rôle du professeur de langue y est également renforcé :**

La place croissante que prennent les usages du numérique dans l'enseignement des langues vivantes s'accompagne d'une double recommandation en direction des professeurs : ne pas omettre de situer leur rôle et leur action dans le prolongement de l'éducation aux médias et à l'information (programme du cycle 4) et prendre toute leur part dans la lutte contre la manipulation de l'information ; être conscients de leur responsabilité de formateurs dans le domaine de la recherche en ligne, de l'auto-documentation et de l'auto-formation, dont les pratiques seront utiles aux élèves tout au long de leur formation personnelle et professionnelle.

La terminologie utilisée dans le CRCN est analogue à celle du référentiel d'anglais : interagir, partager, collaborer, et, font partie des compétences à développer et constitue ainsi un élément facilitateur pour nos élèves.

Le CRCN offre des **pistes de travail de l'anglais via le numérique** (voir fiches d'activités proposées par exemple p.62 et 63 du document d'accompagnement)

Enfin, **le numérique peut être vecteur de lien entre les disciplines et favoriser le décroisement.**

● F. La coordination est portée par une discipline

Le chef d'établissement identifie une discipline pour coordonner la certification et organise en conseil pédagogique la répartition des compétences travaillées. Les professeurs de la discipline coordonnatrice présentent le cadre de référence et la certification aux élèves durant leurs cours. Des temps (fin du cours pour les élèves ayant

terminé leurs travaux ; en permanence à la demande) et des lieux (CDI) dédiés sont réservés aux élèves qui souhaitent s'entraîner.

Pour aller plus loin, l'article [Pix Orga, pourquoi faire ?](#)  de Chantal Bernard.

Une manière de réaffirmer la place de l'anglais au sein du lycée professionnel.

So, why not English ?



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.